



Jarzé, le 8 janvier 2026

Mesdames, Messieurs
LES ELUS DE JARZE VILLAGES

Objet : Réunion du Conseil Municipal de JARZE VILLAGES

Mesdames, Messieurs,

J'ai l'honneur de vous informer, conformément aux dispositions de l'article L.2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, que le Conseil Municipal se réunira le :

Lundi 12 janvier 2026 à 20h30 à la salle Louis Touchet de JARZE

L'ordre du jour sera le suivant :

1 – CCALS

- Signature du renouvellement de la Convention Territoriale Globale

2 – SIEML

- Transfert de la compétence infrastructures de charges nécessaires à l'usage de véhicules rechargeables au nom de la commune nouvelle

3 – COMPLÉMENTAIRE SANTÉ

- Renouvellement de la proposition d'AXA France d'une complémentaire santé aux habitants et agents communaux de Jarzé Villages à des conditions tarifaires promotionnelles

4 – FINANCES

- Ouverture de crédits du Budget Prévisionnel 2026

5 – AFFAIRES DIVERSES

6 – INFORMATIONS DIVERSES.

Vous remerciant par avance de votre présence,

Je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de ma considération distinguée.

Le Maire,

Elisabeth MARQUET.

